

# VALEUIL



Bulletin n° 50

VŒUX / 2017



*La municipalité vous  
présente  
ses meilleurs vœux  
pour 2017*

1

*Monsieur Le Maire  
et le Conseil municipal de VALEUIL*

*ont le plaisir de vous convier à  
la présentation des vœux  
qui aura lieu le*

*Samedi 21 Janvier 2017  
à 10 H 30 à la salle des fêtes de VALEUIL*



## *Le mot du MAIRE*

*Valeuillais, Valeuillaises,*

*Encore une année qui s'achève, avec comme vous avez pu le constater dans nos derniers bulletins bon nombre de dossiers réalisés ou en projets pour notre commune, notamment :*

*- Des travaux de bâtiments (suite au transfert de notre école) afin de favoriser l'installation d'entreprises (cabinet vétérinaire, école de sophrologie, commerce « Vin Comme Vous ») mais aussi d'un local associatif (petites mains, comité des fêtes, FNACA, sophrologie...).*

*Ainsi, avec un investissement modéré et une forte implication de nos agents et élus, nous redynamisons le village et allons percevoir de nouveaux loyers. Merci à tous pour votre implication !*

*- Notre document d'urbanisme au travers d'une nouvelle carte communale élaborée grâce à la communauté de communes depuis plus de 4 ans ! doit être enfin validée d'ici quelques semaines et nous espérons qu'elle permettra la réalisation de nouveaux projets immobiliers.*

*- Des travaux d'entretiens du réseau routier communautaire grâce à l'implication insistante de nos délégués.*

*Des informations assez classiques me diriez-vous, pourtant je voudrais partager avec vous nos inquiétudes au niveau de la baisse de nos recettes depuis maintenant 3 ans !*

*En effet la baisse des dotations et des taxes qui ne sont plus perçues par la commune impacte notre budget de plus de 20% !*

*Heureusement nous maîtrisons nos dépenses et faisons même des économies malgré les transferts de charges qui s'obligent à nous.*

*Pourtant il faut fonctionner, entretenir et envisager quelques investissements comme l'aménagement paysager et l'immobilier locatif au bourg ou encore la caserne des pompiers de Brantome à laquelle nous nous devons de participer et au-delà, conserver notre autonomie encore quelques temps.*



Nous aurons l'occasion d'échanger sur le sujet au moment de notre cérémonie des vœux le 21 janvier 2017 ( rvs à la salle des fête à 10h30).

Pour conclure, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et réussite pour 2017.

Profitons de l'occasion pour remercier bien sincèrement nos bénévoles pour les sympathiques décorations du village.

Bien Amicalement  
P. Mazouaud

## ETAT CIVIL

### Naissances :

**PICARD Clarisse, Maryline, Noëlle**

**le 22 février**

**LATOURNERIE Elina**

**le 08 mars**

**GANIAYRE Marius, Vincent**

**le 19 mars**



### Mariages :



**Jean Paul MAZEAU  
Et Aurélie Géraldine GAILLARD**

**le 30 juillet**

**Pierre Antoine Jean MAZOUAUD  
et Angélique AUPY**

**le 6 août**

**Grégory Yves Bruno BOYER  
et Aurore, Virginie DUVERNEUIL**

**le 24 décembre**

### Décès :

**- Marcelle DUVERNEUIL, née BEAUVAIS**

**le 14 janvier**



# Programme de l'ALSH de Brantôme (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de janvier aux vacances de Février

**MERCREDI 4 JANVIER**


T: *Bonne Année*  
(Cuisine, cartes de vœux, couronnes, bonnes résolutions)

**MERCREDI 11 JANVIER**

Médiathèque (8 enfants)

L: **Autour de la Suède**

LG/GL: **Déco vitre**



**MERCREDI 18 JANVIER**

L: **Cinema**

LG/GL: **Théâtre à Périgueux**


« x'hiko »

**MERCREDI 25 JANVIER**

L: **Théâtre à Périgueux**

« l'ombre de tom »


LG/GL: *L'enquête de Philibert*



**MERCREDI 1 FÉVRIER**

Médiathèque (8 enfants)


T: **Crêpes Party III**



**MERCREDI 8 FÉVRIER**


L: **Fresque avec les aînés de l'EHPAD**

LG/GL: **JEU DE CARTES**



**MERCREDI 15 FÉVRIER**

T: **Loto**



L: Loupiots (5-6 ans) ma mamie (maternelle)  
L: Lotu (7-10 ans) Gatorous (9-9 ans)  
L: Lotu (11-11-01) Lotu (11-11-01) Lotu (11-11-01)  
L: Grand-père Lotu (11-11-01) Lotu (11-11-01) Lotu (11-11-01)

## Feuille d'inscription des mercredis de Janvier et Février

(cocher les jours de présences)

(à nous retourner avant le mercredi 14 décembre)

NOM : ..... Classe : .....

Prénom : ..... Âge : .....

N° tel : ..... École : .....

JOURS	
MERCREDI 4 JANVIER	
MERCREDI 11 JANVIER	
MERCREDI 18 JANVIER	
MERCREDI 25 JANVIER	
MERCREDI 1 FÉVRIER	
MERCREDI 8 FÉVRIER	
MERCREDI 15 FÉVRIER	

## MESURES PREVENTION

Un nouveau foyer d'IAHP (Influenza Aviaire Hautement Pathogène) a été détecté dans le TARN, au sein de la zone réglementée définie autour des premiers foyers. D'autres investigations en élevages sont en cours dans plusieurs départements du SUD OUEST. Par ailleurs, le virus H5N8 de l'influenza aviaire a de nouveau été détecté en Savoie sur un oiseau de la faune sauvage.

Contrairement à la crise précédente, ce virus entraîne une expression clinique variable y compris chez les palmipèdes (mortalités allant de 5 à 50 %).

**Considérant cette circulation virale, il convient de rester très vigilants et d'alerter le secrétariat de la mairie en cas de signes cliniques.**



Face à cette situation et afin de renforcer les mesures de prévention en élevage, le Ministère de l'agriculture a adopté par arrêté en date du 5 décembre le passage au niveau de risque influenza à un niveau « élevé » (arrêté publié au JO du 6/12/16) SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL.

Il résulte de cette décision que des mesures particulières doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire départemental ; à savoir :

- l'obligation de confinement ou de pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour les basses cours et tous les élevages commerciaux de volailles (possibilité pour les élevages commerciaux d'un régime dérogatoire, demandes instruites par la Direction Départementale et de la Cohésion Social et de la protection des Populations).

La présence avérée du virus de l'influenza aviaire du virus même dans une basse cour serait de nature à compromettre plus encore les possibilités d'échanges commerciaux de volailles ou de leurs produits depuis la France vers le reste du monde.

- interdiction de lâchers de gibiers à plumes sur tout le territoire national. Les lâchers de galliformes (faisans, perdrix) peuvent être, eux, autorisés sous certaines conditions.
- l'interdiction d'utilisation d'appelants pour la chasse aux gibiers d'eau sur tout le territoire national sauf pour les appelants déjà mis en place. Le transport ou le déplacement de ces oiseaux reste interdit
- l'interdiction de lâchers de pigeons sur tout le territoire national.

Merci de votre vigilance.

## *Le comité des fêtes*

*Le Président, Serge DUCARUGE et les membres du bureau du nouveau COMITE DES FETES, vous souhaitent une bonne année 2017, bonheur, santé.*

*Remerciements aux bénévoles et à tous ceux qui ont répondu présents lors de leur première manifestation du loto le 17 décembre 2016.*

*Une réunion de bureau est prévue prochainement pour la programmation 2017. Le détail vous en sera communiqué au plus tôt.*

*Si vous souhaitez les rejoindre, merci de contacter le comité de rédaction de ce bulletin.*

## **MEILLEURS VŒUX**

*Remerciements aux Petites Mains qui ont confectionné une multitude de paquets cadeaux ornant ainsi les sapins de Noël dans notre village pour les fêtes de fin d'année.*



**MAIRIE DE VALEUIL 24310**

**Tel. 05 53 05 71 50**

**[mairie.de.valeuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.valeuil@wanadoo.fr)**

**Ouverture du secrétariat de la Mairie**

**Lundi, Mercredi et Vendredi de 13h à 17h30**

**Mercredi de 10h à 12h**